



UNEP



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

15 février 2017
Français
Original : anglais

Réunion du Groupe de correspondance sur la surveillance (CORMON), la biodiversité et la pêche

Madrid (Espagne), 28 février – 1^{er} mars 2017

Point 5 de l'ordre du jour : Fiches descriptives d'évaluation des indicateurs communs

Projet de modèle de fiche descriptive d'évaluation des indicateurs communs (OE1 et OE2)

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en quantité limitée et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les Délégués sont priés de se munir de leur exemplaire pour les réunions et de ne pas demander d'autres copies.

Introduction

1. Les fiches descriptives d'évaluation des indicateurs communs fournissent des informations relatives à l'état de l'environnement et les informations requises afin d'évaluer la gravité des problèmes environnementaux et la distance par rapport aux objectifs de l'EcAp, aux objectifs écologiques et à la description du Bon état écologique (BEE).

2. Les fiches descriptives d'évaluation des indicateurs communs sont liées à des Objectifs Ecologiques (OE) spécifiques, et ensemble, elles indiquent si le Bon état écologique lié à un OE spécifique a été atteint ou non. Suivant l'évaluation du niveau de l'OE, l'évaluation intégrée s'applique à l'état de la mer et du littoral méditerranéens.

3. L'approche relative à l'élaboration des Rapports sur la qualité devrait s'appuyer sur les fiches descriptives d'évaluation des indicateurs communs, qui permettront de connecter les évaluations, par le biais des métadonnées, aux ensembles de données, méthodes, auteurs, meilleure transparence et reproductibilité sous-jacents. Les rapports seront connectés et publiés dans le Système intégré de données et d'information de la Convention du Barcelone du PNUE/PAM.

4. L'IMAP actuel couvre, avec les indicateurs communs convenus, les objectifs écologiques relatifs à la biodiversité (OE1), les espèces non indigènes (OE2), l'eutrophisation (OE5), l'hydrographie (OE7), les Écosystèmes côtiers et paysages (OE8), les contaminants (OE9) et les déchets marins (OE10).

5. Bien que certains éléments de pêche (OE3) et des réseaux trophiques marins (OE4) soient en partie couverts par la surveillance et l'évaluation de l'OE1 et de l'OE2 et que les Parties contractantes aient convenu de la liste d'indicateurs communs élaborée par la CGPM, les éléments spécifiques de la surveillance et de l'évaluation de l'OE3 sont encore en cours d'élaboration par la CGPM, en étroite collaboration avec le PNUE/PAM.

6. Compte tenu de ce qui précède, les indicateurs communs relatifs à la biodiversité, à surveiller et à évaluer, sont les suivants :

- Indicateur commun 1 : Aire de répartition des habitats (EO1) afin d'envisager également l'étendue de l'habitat en tant que caractéristique significative ;
- Indicateur commun 2 : Condition des espèces et communautés typiques de l'habitat (EO1) ;
- Indicateur commun 3 : Aire de répartition des espèces (OE1 concernant les mammifères marins, les oiseaux marins, les reptiles marins) ;
- Indicateur commun 4 : Abondance de la population des espèces sélectionnées (OE1, concernant les mammifères marins, les oiseaux marins, les reptiles marins) ;
- Indicateur commun 5 : Caractéristiques démographiques de la population (OE1, par ex. structure de la taille ou de la classe d'âge, ratio des sexes, taux de fécondité, taux de survie/mortalité concernant les mammifères marins, les oiseaux marins, les reptiles marins)

7. A propos de l'évaluation de l'OE2, afin de pouvoir spécifier d'avantage le BEE, il convient de comprendre quelles espèces non indigènes sont présentes dans la région et la sous-région marine. Une évaluation de base des espèces non indigènes existantes fournirait un point de référence à partir duquel la réussite des actions futures pourrait être mesurée. Une fois ces données de référence recueillies au cours de la phase initiale de l'IMAP, il sera possible de fixer des niveaux de référence, suivant les critères d'évaluation mis en place dans l'orientation de la surveillance et de l'évaluation intégrées.

8. Ce projet de modèle d'évaluation sera initialement présenté et examiné lors des diverses réunions CORMON qui couvrent les trois thèmes (biodiversité et pêche, pollution et déchet, littoral et hydrographie) et, en s'appuyant sur l'examen et les réactions, il est proposé que les pays

expérimentent l'achèvement de ces modèles pour le QSR2017. Le modèle définitif sera ensuite présenté à la réunion des Points focaux du PAM pour adoption en 2017, afin de les utiliser ultérieurement dans les rapports.

Modèle d'évaluation d'indicateur

Domaine	Type de donnée	Explication
Général		
Rapport des pays		
Objectif écologique	Texte	Nom de (des) l'Objectif(s) écologique(s). <i>Cocher dans la liste de contrôle de tous les OE (à inclure dans la prochaine version)</i>
Indicateur de l'IMAP	Texte	Nom de l'indicateur de l'IMAP
Pays contributeurs	Texte	Liste des pays contributeurs (uniquement pour une surveillance conjointe)
Méthodes		
Contexte (bref)	Texte	Contexte et argumentaire de l'indicateur, pressions et moteurs clés
Contexte (approfondi)	Texte	Contexte supplémentaire avec contexte technique et références scientifiques
Méthodes d'évaluation	Texte	Description des méthodes utilisées afin de calculer l'indicateur et de produire l'évaluation
Contexte des politiques et objectifs		
Description du contexte des politiques	Texte	Brève description du contexte des politiques nationales
Objectifs	Texte	Description des objectifs des politiques nationales et régionales
Documents de politiques		Liste de l'ensemble des documents de politiques nationales et régionales clés
Résultats		
Messages clés, résultats de l'évaluation (sous forme de texte et de graphiques), analyse des tendances et conclusions présentées principalement sous forme de texte		
Evaluation clé	Texte	Description plus longue des résultats de l'évaluation par unités d'évaluation/de rapports
Messages clés	Texte	Brèves descriptions des résultats de l'indicateur, notamment les tendances, les résultats comparativement à un seuil d'évaluation
Résultats et état	Texte et figures	Description textuelle des résultats de l'évaluation, peut comprendre des graphiques, notamment un fichier de formes (Shape file) ou WFS
Tendance	Texte et figures	Description textuelle de la tendance de l'évaluation, peut comprendre des graphiques
Conclusions		
Conclusions (brèves)		
Conclusions (approfondies)		
Lacunes de connaissances (brèves)		
Lacunes de connaissances (approfondies)		
Recommandations		